

**SELARL JEAN PHILIPPE MIREFLEUR
& ANNE-SOPHIE CARTIER**

Huissiers de Justice associés

5, Place Jean Plotton

42000 SAINT-ETIENNE

Tél. 04 77 32 41 90

Fax. 04 77 25 49 41

Email : mirefleurcartier@huissier-loire.com

ORIGINAL

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MIL VINGT

ET LE HUIT JANVIER

A LA DEMANDE DE:

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES (CERA), Banque coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, Société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 1.150.000.000€, Intermédiaire d'assurance immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 07 004 760, ayant son siège social Tour INCITY-116 Cours Lafayette à 69003 LYON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON (69) sous le n° 384.006.029 (SIRET 384 006 029 01660) représentée par le Président de son Directoire demeurant es qualité audit siège.

OBJET :

La requérante a engagé une procédure de saisie immobilière à l'encontre de la SCI MECHEROUR et, un commandement aux fins de saisie immobilière lui a précédemment été signifié par acte du ministère de la SELARL CHASTAGNARET-ROGUET-CHASTAGNARET-MAGAUD, Huissiers de Justice Associés à Lyon, en date du 22 octobre 2019.

La SCI MECHEROUR avait un délai de huit jours pour s'acquitter des sommes dont elle est redevable.

Aucun paiement n'étant intervenu, il m'est demandé, de dresser un procès-verbal de description des biens immobiliers lui appartenant et sis 11 place Painlevé / 6 rue Delavelle à Saint-Etienne, cadastrés Section BY n° 65.

ET AGISSANT EN VERTU

D'une requête et d'une Ordonnance rendue par Madame le Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de Saint-Etienne en date du 9 décembre 2019, aux termes de laquelle il est dit :

« Commettons la SELARL MIREFLEUR CARTIER, huissiers de justice à SAINT ETIENNE, y demeurant 5 Place Jean Plotton, et une société spécialisée dans les diagnostics immobiliers, aux fins de pénétrer dans l'immeuble appartenant à **la Société MECHEROUR, Société Civile au capital de 2.000,00€, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOURG EN BRESSE sous le n° 481.445.005, dont le siège social est 127 chemin des Bottes à 01700 BEYNOST prise en la personne de son représentant légal domicilié es qualité audit siège** et consistant en :

Sur le territoire de la commune de SAINT-ETIENNE (Loire) 11 place Painlevé et 6 rue Delavelle figurant au cadastre de ladite commune section BY n° 65 – place Paul Painlevé – pour la 83ca, un tènement immobilier comprenant :

- *Une maison en façade sur la place Paul Painlevé sur laquelle elle porte le numéro 11, élevée sur caves, rez-de-chaussée, trois étages et greniers, construite en pierres et couverte de tuiles,*
 - *Une autre maison en façade sur la rue Delavelle, mitoyenne avec celle sus énoncée, élevée sur caves, rez-de-chaussée, desservi par la rue Delavelle, trois étages dont le dernier mansardé, grenier, combles, desservi par un escalier se trouvant dans l'immeuble sus énoncé.*
- Aux fins de dresser le procès-verbal de description, établir le certificat loi Carrez et les diagnostics techniques obligatoires, et

procéder à la visite des biens qui sera ordonnées par la présente juridiction en vue de l'audience d'adjudication.*

- Aux fins de permettre l'accès aux éventuels enchérisseurs lors de la visite préalable à l'audience d'adjudication qui sera ordonnées par la présente juridiction, dans l'hypothèse d'un refus des locataires ou des occupants de laisser accès aux biens vendus.

Autorisons l'huissier à pénétrer au besoin avec l'assistance d'un serrurier et de la force publique,

Dison qu'il en sera référé en cas de difficultés,

... »

Lesdites requête et ordonnance ont été précédemment signifiés par acte du Ministère de la SELARL MIREFLEUR-CARTIER, Huissiers de Justice associés, en date du 30.12.2019, aux occupants dont les noms avaient précédemment été relevés sur l'interphone de l'immeuble.

REQUIS A CET EFFET,

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je soussignée Anne-Sophie CARTIER Huissier de Justice associé, membre de la SELARL JP.MIREFLEUR- AS.CARTIER à la résidence de SAINT-ETIENNE, y demeurant, 5 Place Jean Plotton.

CERTIFIE m'être transportée ce jour à huit heures et quinze minutes, 11 Place Painlevé et 6 rue Delavelle à Saint-Etienne, et où étant sur place, accompagnée d'un serrurier et de deux témoins, Messieurs Pierre PILLIARD et Lucien EBEL, j'ai fait les constatations ci-après :

J'ai chargé Monsieur Olivier CLAVELOUX, gérant de la société COEF de procéder aux diagnostics suivants :

- Le certificat de mesurage « Loi Carrez »
- Le diagnostic de performance énergétique
- Le repérage amiante
- Le rapport plomb
- Le diagnostic électricité
- Le diagnostic gaz
- L'état des risques et pollutions

Les biens de la SCI MECHEROUR consistent en un tènement immobilier réunissant deux maisons mitoyennes, bénéficiant d'un accès depuis la place Paul Painlevé et d'un accès depuis la rue Delavelle.

Les deux maisons, ne formant qu'un seul ensemble, et bénéficiant d'un escalier intérieur commun, permettant de desservir plusieurs appartements, donnant sur la Place Paul Painlevé et sur la rue Delavelle.

Les deux maisons, bénéficient d'une cour intérieure.

Le tènement immobilier n'est pas pourvu d'ascenseur.





Façade Place Painlevé



Façade Rue Delavelle

Les Parties communes

Depuis la place Painlevé, la porte d'entrée de l'immeuble donne accès à un hall dont le sol est en béton, les murs sont peints et il existe un faux-plafond composé de dalles. L'ensemble est vétuste.





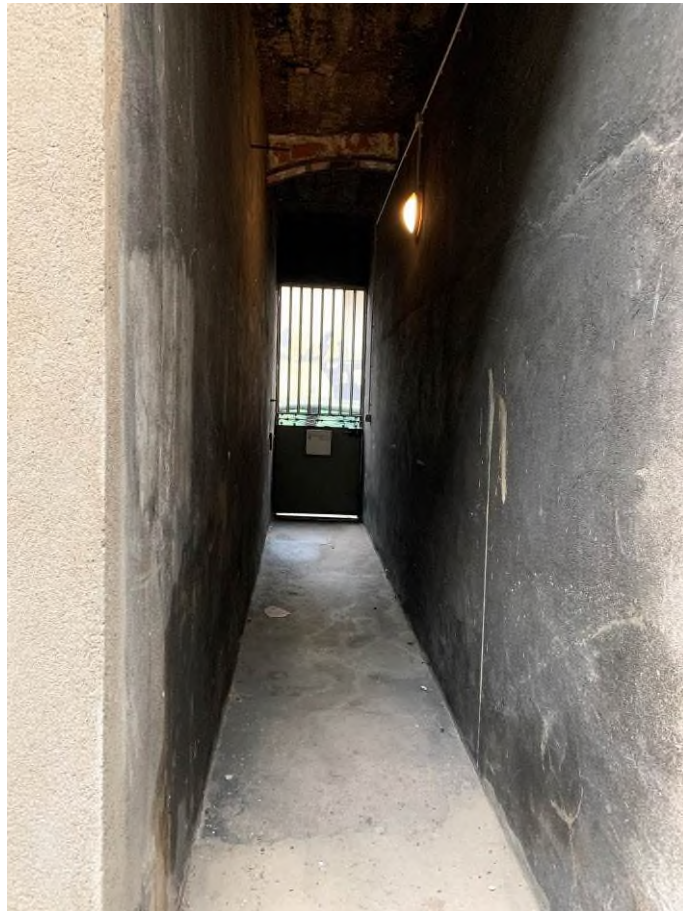
Il existe un escalier commun intérieur, desservant les appartements donnant à la fois sur la Place Painlevé et sur le rue Delavelle.

Il s'agit d'un escalier béton. Les murs de la montée d'escalier sont peints. Sur chaque palier il existe une fenêtre bois simple vitrage donnant sur la cour intérieure du tènement immobilier.





L'accès au tènement depuis la rue Delavelle s'effectue par une porte métallique, donnant sur une allée menant à la cour intérieure. Depuis ladite cour, il est possible d'accéder par une porte bois simple vitrage au palier du premier étage du tènement immobilier.





Les caves :

Il existe une première cave, au sous-sol de la maison donnant place Paul Painlevé, accessible par une trappe située dans le local poubelle situé dans le hall d'entrée de l'immeuble.

Le sol est recouvert de terre battue, les murs sont en pierres.





Il existe d'autres caves, sous l'immeuble donnant rue Delavelle, accessible par un escalier béton de 5 marches, entre le hall d'entrée de l'immeuble donnant place paul painlevé et la montée d'escalier commune desservant les étages.



Un couloir dont le sol est recouvert de terre battue, les murs et le plafond sont en briques, dessert 8 caves pourvues de portes bois battantes non verrouillées.





J'ai ensuite visité les différents appartements du tènement immobilier.

LES APPARTEMENTS COTE RUE DELAVELLE

Ils sont situés sur la gauche dans la montée d'escalier commune aux deux immeubles.

Il existe un appartement au niveau du rez-de-chaussée, ainsi qu'au niveau de chacun des trois étages.

Appartement RDC- porte palière de gauche – Rue Delavelle

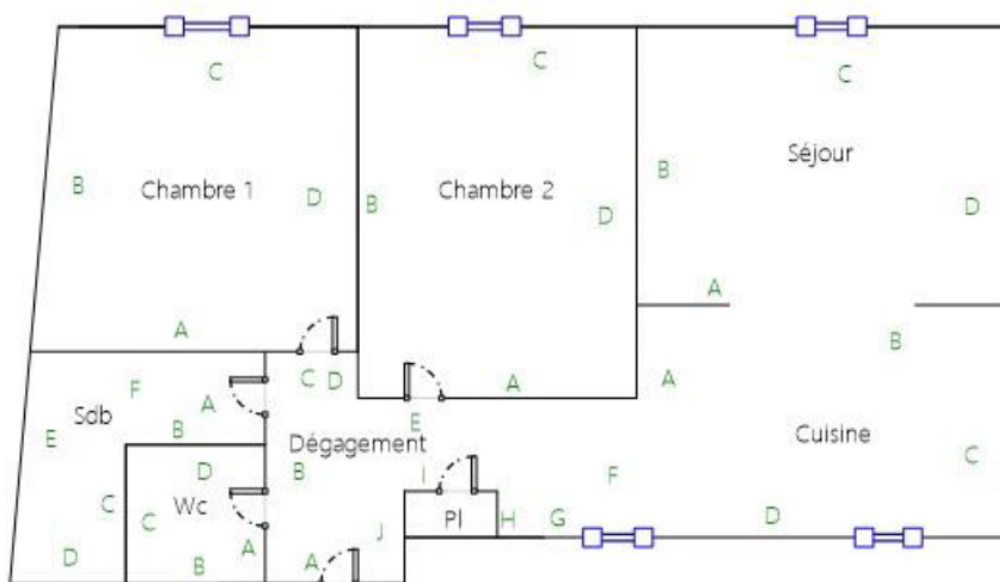
Il s'agit de la porte palière de gauche, en haut de la montée d'escalier commune accessible depuis le rez-de-chaussée de l'immeuble donnant place Painlevé.

Aucun nom ne figure sur la porte palière.

J'ai frappé à plusieurs reprises à la porte, mais personne n'a répondu à mes appels. J'ai par conséquent fait procéder à l'ouverture de la porte par le serrurier.

Je constate que l'appartement est entièrement vide et actuellement inoccupé.

Il se compose d'un hall d'entrée, d'une cuisine, d'un séjour, de deux chambres, d'un Wc et d'une salle de bains, et présente une superficie d'environ 51.19m², d'après le certificat établi par la Société COEF.



Hall d'entrée – dégagement :

Le sol est recouvert de linoléum, les murs de fibre de verre peinte et le plafond est peint.

L'ensemble est en état d'usage.



WC :

Le sol est recouvert de carrelage, les murs de faïence et de peinture et le plafond est peint.

Il existe un Wc avec cahnse d'eau dorsale.

L'ensemble est en état d'usage.



Salle de bains :

Le sol est recouvert de carrelage, les murs et le plafond de fibre de verre peinte.

La pièce est équipée d'un lavabo sur colonne, d'une cabine de douche et d'un radiateur.

L'ensemble est vétuste.



Chambre 1 :

Le sol est recouvert de linoléum, les murs et le plafond sont peints. L'ensemble est en état d'usage.

Il existe un radiateur.

La pièce est pourvue d'une fenêtre PVC double vitrage avec volet roulant manuel donant sur la façade de l'immeuble rue Delavelle. La menuiserie dont le vitrage est cassé est protégée par un carton.



Chambre 2 :

Le sol est recouvert de linoléum, les murs et le plafond sont peints. L'ensemble est en état d'usage.

Il existe un radiateur.

La pièce est pourvue d'une fenêtre PVC double vitrage avec volet roulant manuel donant sur la façade de l'immeuble rue Delavelle. La menuiserie dont le vitrage est cassé est protégée par un carton.



Cuisine :

Le sol est recouvert de linoléum, les murs de fibre de verre peinte et le plafond de peinture. L'ensemble est en état d'usage.

Il existe un radiateur et une chaudière gaz FERREOL.

La pièce est pourvue d'une fenêtre bois double vitrage et d'une fenêtre PVC avec volets roulants manuels, toutes deux donnant sur la cour intérieure de l'immeuble.



Le séjour :

Le sol est recouvert de linoléum, les murs de fibre de verre peinte et le plafond de peinture. L'ensemble est en état d'usage.

Il existe un radiateur.

La pièce est pourvue d'une fenêtre PVC double vitrage avec volets roulant manuel, donnant sur la façade côté rue Delavelle.



Mes constatations dans l'appartement étant terminées, j'ai fait refermer la porte par le serrurier.

Appartement 1er étage gauche –sur rue Delavelle

Je ne relève aucun nom porté sur la porte palière de l'appartement.

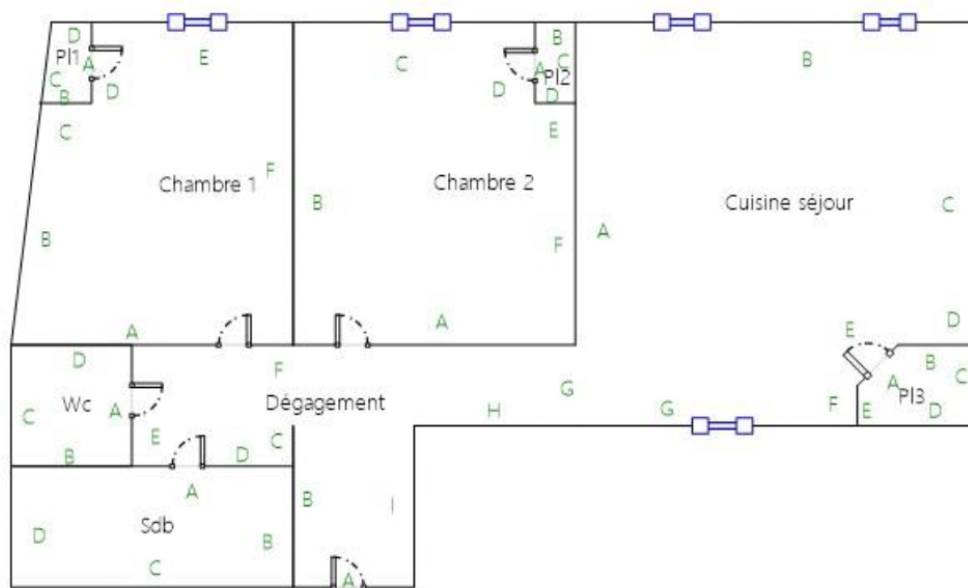
J'ai frappé à plusieurs reprises à la porte mais personne n'a répondu à mes appels.

J'ai par conséquent fait procéder à l'ouverture de la porte par le serrurier.

Je constate que l'appartement est meublé et en grand désordre, toutefois, toutefois le réfrigérateur est entièrement vide et la chaudière gaz qui alimente en chauffage l'appartement est coupée.

Plusieurs courriers en évidence sur une tablette à l'entrée sont adressés à l'adresse à « mme DECOURT Luz ».

L'appartement se compose d'une entrée, de deux chambres, d'une séjour/ cuisine, d'une salle de bains et d'un WC, pour une superficie totale d'environ 64,58m², d'après le certificat établi par la Société COEF.



L'entrée – dégagement :

Le sol est recouvert de parquet stratifié, les murs de fibre de verre peinte et le plafond est peint.

L'ensemble est en état d'usage.



La salle de bains :

Le sol est recouvert de carrelage, les murs de faïence et le plafond de fibre de verre peinte.

La pièce est pourvue d'un lavabo sur colonne, d'une cabine de douche et d'un radiateur sèche serviette.

L'ensemble est en état d'usage.



WC :

Le sol est recouvert de carrelage, les murs de faïence et le plafond est peint.

La pièce est équipée d'un Wc avec chasse d'eau dorsale et d'un lave main.

L'ensemble est en état d'usage.



Chambre 1 :

Le sol est recouvert de parquet stratifié, les murs de fibre de verre peinte et le plafond est peint.

Il existe un placard fermé par une porte bois battante et un radiateur.

La pièce est pourvue d'une fenêtre bois double vitrage donnant sur la façade côté rue Delavelle.

L'ensemble est en état d'usage.



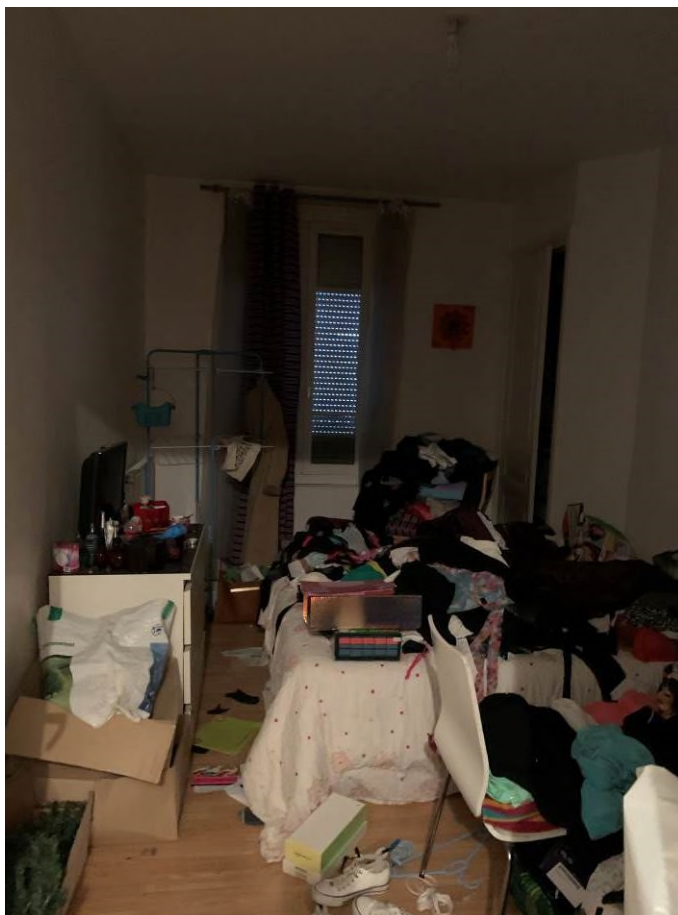
Chambre 2 :

Le sol est recouvert de parquet stratifié, les murs de fibre de verre peinte et le plafond est peint.

Il existe un radiateur et un placard fermé par une porte bois battantes.

La pièce est pourvue fenêtre bois double vitrage avec volet roulant manuel donnant sur la façade côté rue Delavelle.

L'ensemble est en état d'usage.



Le séjour :

Le sol est recouvert de parquet stratifié, les murs de fibre de verre peinte et le plafond est peint.

Il existe un radiateur.

La pièce est pourvue de deux fenêtre bois double vitrage avec volet roulant manuel donnant sur la rue Delavelle et d'une fenêtre bois double vitrage donnant sur la cour intérieure.

L'ensemble est en état d'usage.



Cuisine :

Elle est ouverte sur le séjour et délimitée par un bar avec parement briques.

Le sol est recouvert de carrelage, les murs de faïence et de fibre de verre peinte et le plafond est peint.

Il existe un placard à usage de buanderie.

L'ensemble est en état d'usage.





Mes constatations dans cet appartement étant terminées j'ai fait refermer la porte par le serrurier.

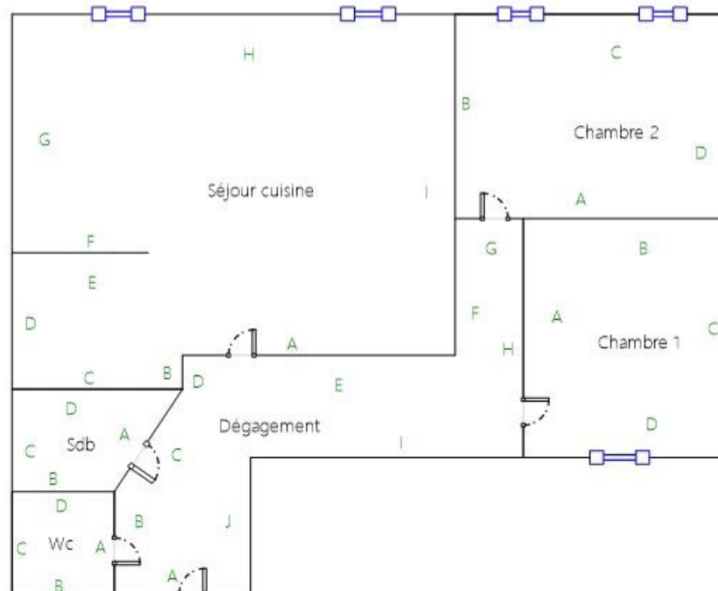
Appartement 2^{ème} étage gauche – sur rue Delavelle :

Les noms « CALVAT et DIDAT », sont portés sur la porte palière.

J'ai frappé à la porte de l'appartement et Monsieur Léo CALVAT ainsi déclaré avec lequel j'avais précédemment pris rendez-vous est présent et accepte que je procède à mes opérations de description.

Il me déclare est locataire avec Monsieur DIDAT, en vertu d'un bail d'habitation qu'il me présente, en date du 10 novembre 2018 et ayant pris effet à la même date. Il me précède encore s'acquitter avec son colocataire d'un loyer de 417 euros dont 30 euros de charges.

L'appartement se compose d'un entrée, d'un séjour/cuisine, de deux chambres, d'une salle de bains et d'un WC pour une superficie totale d'environ 61,68m², d'après le certificat établi par la Société COEF.



Entrée dégagement :

Le sol est recouvert de linoléum, les murs de tapisserie et le plafond est peint.

Il existe un radiateur.

L'ensemble est en état d'usage.



WC :

Le sol est recouvert de linoléum, les murs et le plafond sont peints.

L'ensemble est en état d'usage.



Salle de bains :

Le sol est recouvert de linoléum, les murs de tapisserie et le plafond est peint.

La pièce est équipée d'une cabine de douche, d'un lavabo sur colonne et d'un radiateur.

L'ensemble est en état d'usage.



Séjour / cuisine :

Le sol est recouvert de linoléum, les murs et le plafond sont peints.

Il existe une chaudière gaz « CHAPPEE », ainsi que deux radiateurs.

La pièce est pourvue de deux fenêtres bois double vitrage avec volets pliants donnant sur la rue Delavelle.

L'ensemble est en état d'usage.



Chambre 1 :

Le sol est recouvert de linoléum, les murs et le plafond sont peints.

Il existe un radiateur.

La pièce est pourvue d'une fenêtre bois double vitrage avec volet pliant, donnant sur la cour intérieure de l'immeuble.

L'ensemble est en état d'usage.





Chambre 2 :

Le sol est recouvert de linoléum, les murs et le plafond sont peints.

Il existe un radiateur.

La pièce est pourvue de deux fenêtres bois double vitrage avec volets pliants, donnant sur la rue Delavelle.

L'ensemble est en état d'usage.



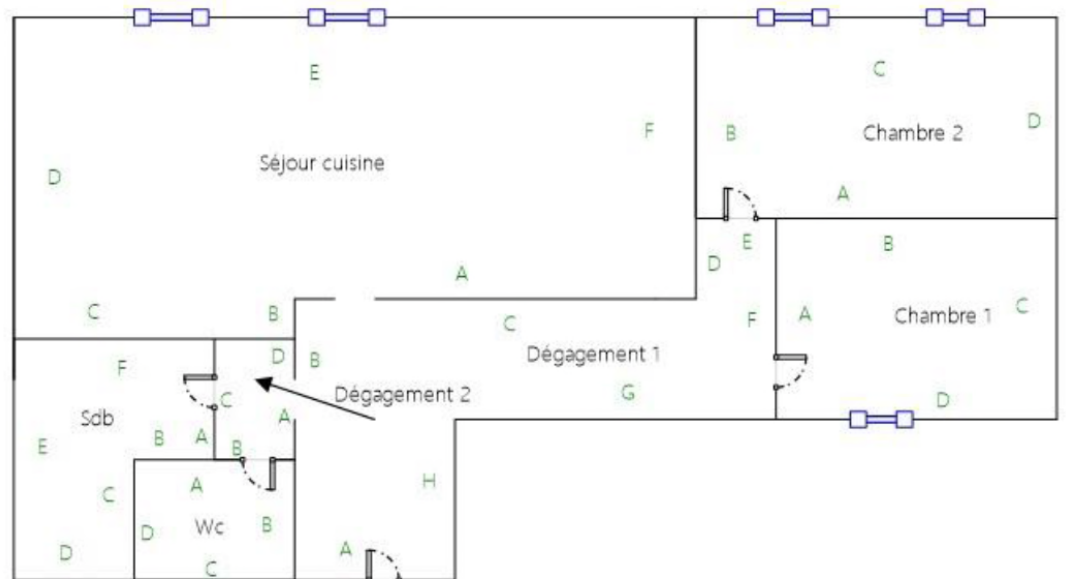
Appartement 3^{ème} étage gauche – sur rue Delavelle

Je constate que le nom « STEINMETZ », est porté sur la porte palière de l'appartement.

J'ai frappé à la porte et Monsieur Alexandre STEINMETZ, ainsi déclaré, avec lequel j'avais précédemment pris rendez-vous est présent et accepte que je pénètre dans son appartement afin de procéder à mes opérations de description.

Monsieur STEINMETZ me déclare est locataire de cet appartement en vertu d'un bail qu'il me présente, en date du 7 mai 2010 ayant pris effet le 1^{er} juin 2010. Il me précise qu'il s'acquitte d'un loyer mensuel de 399.01€, réglé en début de mois.

L'appartement se compose d'une entrée, d'un séjour/cuisine, de deux chambres, d'un WC et d'une salle de bains pour une superficie totale d'environ 60,35m², d'après le certificat établi par la société COEF.



Entrée – dégagement :

Le sol est recouvert de linoléum, les murs de tapisserie et le plafond est peint.

Il existe un radiateur.

L'ensemble est en état d'usage.



WC :

Le sol est recouvert de linoléum, les murs et le plafond de peinture.

Il existe un WC avec chasse d'eau dorsale.

L'ensemble est en état d'usage.



Salle de bains :

Le sol est recouvert de linoléum, les murs de faïence et le plafond de peinture.

La pièce est équipée d'un lavabo sur colonne, d'une baignoire et d'un radiateur.

L'ensemble est en état d'usage.



Séjour / cuisine :

Le sol est recouvert de linoléum, les murs de tapisserie et le plafond de peinture.

Il existe deux radiateurs et une chaudière gaz.

La pièce est pourvue de deux fenêtres bois double vitrage donnant sur la rue Delavelle.

L'ensemble est en état d'usage.





Chambre 1 :

Le sol est recouvert de linoléum, les murs de tapisserie et le plafond est peint.

Il existe un radiateur.

La pièce est pourvue d'une fenêtre bois double vitrage donnant sur la cour intérieure de l'immeuble.

L'ensemble est en état d'usage.



Chambre 2 :

Le sol est recouvert de linoléum, les murs de tapisserie et le plafond est peint.

Il existe un radiateur.

La pièce est pourvue de deux fenêtres bois double vitrage donnant sur la rue Delavelle.

L'ensemble est en état d'usage.



LES APPARTEMENTS COTE PLACE PAINLEVE

Ils sont situés sur la droite dans la montée d'escalier commune aux deux immeubles.

Il existe un appartement au rez-de-chaussée ainsi qu'aux deuxième, troisième et quatrième étage.

Appartement rez-de-chaussée – Place Paul Painlevé

Il s'agit de la porte palière de gauche au rez-de-chaussée de la partie de l'immeuble donnant Place Paul Painlevé.

Le nom « DARWISH » est porté sur la porte palière.



J'ai frappé à la porte à plusieurs reprises, mais personne n'a répondu à mes appels. J'ai par conséquent fait procéder à l'ouverture de la porte par le serrurier.

Je constate que l'appartement est entièrement vide et actuellement inoccupé.

Il s'agit d'un appartement en duplex qui se compose au rez-de-chaussée d'un séjour/cuisine et à l'étage de deux chambres, d'un dressing, d'une salle de bains et d'un WC.

L'appartement est chauffé par une chaudière gaz de marque CHAPPEE installée dans un placard au rez-de-chaussée.

L'appartement est en état d'usage.

Séjour/cuisine au rdc :

Le sol est recouvert de carrelage, les murs de tapisserie et le plafond est peint.

Il existe deux radiateurs ainsi que deux fenêtres bois double vitrage avec volets pliants sur la façade donnant Place Painlevé.





Escalier donnant accès à l'étage :

Il s'agit d'un escalier bois accessible depuis le séjour/cuisine du rez-de-chaussée.

Les murs de la montée d'escalier sont tapissés.



Palier étage :

Le sol est recouvert de linoléum, les murs de tapisserie et le plafond est peint.



Dressing :

Le sol est recouvert d'un linoléum imitation parquet, les murs de tapisserie et le plafond est peint.



Chambre 1 :

Le sol est recouvert de dalles PVC, les murs de tapisserie et le plafond est peint.

Il existe un radiateur et deux fenêtres bois double vitrage avec volets pliants sur la façade de l'immeuble donnant place Painlevé.

L'ensemble est en état d'usage.



Chambre 2 :

Le sol est recouvert de dalles PVC, les murs de tapisserie et le plafond est peint.

Il existe un radiateur et une fenêtre bois double vitrage avec volet pliant sur la façade de l'immeuble donnant place Painlevé.

L'ensemble est en état d'usage.



WC :

Le sol est recouvert de dalles PVC, les murs et le plafond de peinture.

Il existe un Wc avec chasse d'eau dorsale.

L'ensemble est en état d'usage.

Salle de bains :

Le sol est recouvert de dalles PVC, les murs de tapisserie et le plafond de peinture.

Elle est équipée d'un lavabo sur colonne, d'une baignoire et d'un radiateur.

L'ensemble est en état d'usage.



Mes constatations dans l'appartement étant terminées, j'ai fait refermer la porte par le serrurier.

Appartement 2^{ème} étage droite – Place Painlevé :

Je constate qu'aucun nom ne figure sur la porte palière.

J'ai frappé à plusieurs reprises à la porte mais personne n'a répondu à mes appels. J'ai par conséquent fait procéder à l'ouverture de la porte par le serrurier.

Je constate que l'appartement est entièrement vide et actuellement inoccupé.

Il se compose d'un hall d'entrée, d'un séjour, d'une cuisine, d'une chambre, d'une salle d'eau avec WC.

Hall d'entrée – dégagement :

Le sol est recouvert de parquet stratifié, les murs de tapisserie et le plafond de peinture. Il existe un placard fermé ppar quatre portes coulissantes en bois.

L'ensemble est en état d'usage.



Salle de bains :

Le sol est recouvert de linoléum, les murs et le plafond de peinture.

Il existe un meuble avec une vasque, une cabine de douche et un WC.

L'ensemble est en état d'usage.



Chambre :

Le sol est recouvert de parquet stratifié, les murs et le plafond de tapisserie.

Il existe une cheminée et un radiateur électrique.

La pièce est pourvue de deux fenêtres bois double vitrage, avec volets roulants manuels donnant sur la place painlevé.

L'ensemble est en état d'usage.



Le séjour :

Le sol est recouvert de parquet stratifié, les murs de tapisserie et le plafond de peinture.

Il existe une cheminée et un radiateur électrique et un placard fermé par une porte bois battante.

La pièce est pourvue d'une fenêtre bois double vitrage avec volet roulant manuel donnant sur la place painlevé.

L'ensemble est en état d'usage.



Cuisine :

Il existe une menuiserie deux vantaux bois ouvrant sur le séjour.

Le sol est recouvert de parquet stratifié, les murs et le plafond sont peints.

La pièce est équipée d'un ballon d'eau chaude et d'un radiateur électrique.

L'ensemble est en état d'usage.





Mes constatations dans l'appartement étant terminées, j'ai fait refermer la porte par le serrurier.

Appartement 3^{ème} étage – porte droite – immeuble Place Painlevé

Je ne relève aucun nom porté sur la porte palière.

J'ai frappé à plusieurs reprises à la porte mais personne n'a répondu à mes appels. J'ai par conséquent fait procéder à l'ouverture de la porte par le serrurier.

Je constate que l'appartement est en travaux, et actuellement inhabitable en l'état.

Il est dépourvu de système de chauffage et d'électricité.

Il se compose d'une entrée, d'un séjour, d'une cuisine, d'une chambre, d'une salle de bains et d'un WC.

Entrée et séjour :

Le sol est recouvert de parquet, les murs et le plafond de plaque de plâtre brutes.

Il existe une cheminée.

La pièce est pourvue de deux fenêtres bois double vitrage avec volet roulant manuel donnant sur la Place Painlevé.





Cuisine :

Le sol est recouvert d'un vieux plancher bois, les murs et le plafond de plaques de plâtre brutes.

Une chaudière gaz est installée dans la pièce.



Chambre :

Le sol est recouvert de parquet, les murs et le plafond de plaques de plâtre brutes.

La pièce est pourvue d'une fenêtre bois double vitrage donnant sur la Place Painlevé.



La salle de bains :

Le sol est recouvert d'un vieux plancher, les murs et le plafond de plaques de plâtre brutes.

Aucun équipement sanitaire n'est installé dans la pièce.



Wc :

Le sol est recouvert de carrelage, les murs et le plafond de plaques de plâtre brutes.

Le WC n'est pas installé dans la pièce.



Mes constatations dans l'appartement étant terminées, j'ai fait refermer la porte par le serrurier.

Le grenier – quatrième étage, porte droite – immeuble Place Paul Painlevé

La porte étant verrouillée à clé, j'ai fait procéder à son ouverture par le serrurier.

Le sol est recouvert d'un plancher bois, les murs sont en briques et machefer et la charpente bois est apparente. Il existe une petite fenêtre de toit.



Mes constatations étant terminées, j'ai fait refermer la porte par le serrurier.

J'ai clos mes opérations à dix heures et trente minutes.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé et rédigé le présent procès verbal de constat, pour servir et valoir ce que de droit

Auquel j'ai annexé les documents suivants :

- Le certificat de mesurage « loi Carrez »
- L'état de l'installation intérieure électrique
- L'état de l'installation gaz
- Le rapport plomb
- Le rapport amiante
- Le diagnostic de performance énergétique
- L'état des risques et pollutions
- La facture COEF DIAGNOSTICS
- La facture SERRURERIE DU MONT
- Copie de la requête et l'ordonnance rendue par Mme la Juge de l'Exécution en date du 9 décembre 2019.

	COUT	
Droit Fixe		445,94 €
S.C.T		7,67 €
H.T.		453,61 €
TVA		45,72 €
Témoins		22,00 €
Timbre		2,30 €
Taxe Forfaitaire		14,89 €
TOTAL		538,52 €